

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
13 SEPTEMBRE 2017 À 19 H**

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL (04-047)
AFIN DE REHAUSSER DE 25 MÈTRES À 35 MÈTRES LA HAUTEUR DE LA CARTE DES LIMITES
DE HAUTEUR DU CHAPITRE DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST POUR L'ÎLOT FORMÉ DES
RUES WILLIAM, BARRÉ, GUY ET DU PROLONGEMENT DE LA RUE LUSIGNAN
(SECTEUR GRIFFINTOWN)**

PRENEZ AVIS que, à la suite de l'adoption du premier projet de règlement ci-dessus mentionné lors de sa séance extraordinaire du 23 août 2017, le conseil de l'arrondissement tiendra une assemblée publique de consultation le **13 septembre 2017 à 19 h** à la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, à la salle du conseil (2^{ième} étage).

Au cours de cette assemblée, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes ou les organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement vise la modification du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de faire passer le secteur de hauteur de 25 mètres à 35 mètres pour l'îlot formé des rues William, Barré, Guy et du prolongement de la rue Lusignan. Il vise à permettre la réalisation d'un projet multifonctionnel incluant des espaces résidentiels, des espaces de bureaux et des espaces commerciaux.

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 24 août 2017

Pascale Synnott
Secrétaire d'arrondissement